

La dépendance aux métaux stratégiques quelles solutions pour l'économie ?

Déclaration du groupe Entreprises

Les métaux stratégiques sont d'une importance capitale pour le développement économique. La demande étant en forte hausse, les enjeux pour la compétitivité des filières françaises dans un contexte de développement numérique et de transition énergétique sont lourds.

Les entreprises demandent d'ailleurs à l'État de mieux prendre en compte les enjeux des projets portés par leurs filières. En témoigne le contrat de filière Mines et métallurgie qui a été signé le 18 janvier dernier entre industriels, principaux syndicats et Secrétaire d'État à l'industrie où l'on peut retrouver sept projets structurants pour l'ensemble des parties avec des engagements concrets : réponses aux recommandations de l'avis qu'il s'agisse du code minier, de la mine et des approvisionnements responsables, de la diplomatie des matières premières, du développement du numérique, de l'économie circulaire (ex : construction d'une filière européenne de recyclage des batteries lithium-ion) ou des compétences.

Cet avis comporte plusieurs préconisations qui peuvent donner de meilleures réponses vis-à-vis des enjeux concernés. Il est effectivement nécessaire d'avoir une volonté politique affirmée et des actions diplomatiques renforcées pour sécuriser l'approvisionnement. Soutenir les actions de recyclage des filières en partenariat avec le CNI est aussi essentiel car cela doit permettre un meilleur développement des initiatives ambitieuses.

Cela demande aussi plus de coordination européenne. Là aussi, l'avis présenté aujourd'hui souligne la nécessaire action de l'UE engagée sur l'approvisionnement en matières premières et formule des recommandations pour élargir celle-ci. Cela ne doit néanmoins pas conduire à plus de complexité pour les secteurs concernés.

Enfin, le projet de réforme du code minier est clairement soutenu : attendue par les industriels du secteur, cette réforme devra en effet prévoir les conditions de prise en compte de l'environnement aux différentes étapes de la vie d'un projet ainsi que les modalités de dialogue entre les exploitants et les communautés locales. C'est aujourd'hui une évolution indispensable.

Un regret même s'il a fait l'objet d'un dissensus exprimé : l'idée portée de relancer le projet d'une entreprise publique créée par l'Etat français pour l'exploitation. Cette préconisation apparaît peu adéquate tant face au problème qu'elle veut résoudre, que face à l'état des

finances publiques. Elle est aussi à examiner au regard des compétences législatives de chaque territoire ultra marin.

Le groupe des entreprises tient à saluer les travaux du rapporteur et se prononce favorablement.